

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

Délibération n° CM2024\_11

Convocation du 19 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 27

Thème : TRAVAUX

Objet : réhabilitation de la mairie-demande de financements

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, Mme RICHARD-PERROT, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : M. PICHARD qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE  
M. GRAS qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE  
Mme BRUNEL qui a donné pouvoir à Mme GRANDO  
Mme MAES qui a donné pouvoir à Mme PERRIN  
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. MARTIN

Secrétaire de séance : Madame Tatiana RICHARD-PERROT

RAPPORT PRESENTÉ PAR : C DEFACHELLE

Le rapporteur rappelle le sinistre qui a touché la mairie en juin 2023. Si le financement des réparations des dégâts causés par l'incendie relève d'un remboursement de l'assurance et d'une participation de l'Etat, il apparait opportun d'aller au-delà de la reconstruction à l'identique et de remettre en état le bâtiment. Il s'agit de prévoir une remise aux normes environnementales ainsi qu'une réfection de l'extérieur du bâtiment.

A cette fin, sur proposition du rapporteur,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser monsieur le maire à :**

- **Lancer** les consultations nécessaires à cette opération en parallèle de celle pour la réhabilitation suite à incendie,
- **Solliciter** tous les co-financeurs pour ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,



Tatiana RICHARD-PERROT.

Transmis à la Sous-Préfecture le 8 février 2024  
publié sur le site internet de la commune le 12 février 2024.